



RECRUTEMENT INTERNE / DELAI DE CANDIDATURE

Par **lilitAH**, le **27/09/2021** à **00:08**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un refus suite à une candidature pour un recrutement interne cependant c'est ma collègue qui a été retenue en sachant qu'elle a postulé à ce poste 3jours après la date limite de candidature.rnrnCela ne respecte pas l'égalité des chances, car cette collègue ne respecte pas le délai de candidature, que dit la loi sur un tel cas de figure svp? Est-ce légal?

Par **lilitAH**, le **27/09/2021** à **00:12**

Bonjour,rnrn rnrnQue dit la loi concernant les formation d'adaption en interne? Quel est le quota? Si des collègues arrivées après votre embauche, bénéficient de ces formations et que vous en avez qu'une cela est il considéré comme une inégalité des chances? Quel le recours?

Par **morobar**, le **27/09/2021** à **14:45**

Bonjour,rnrnRien ne paraît illégal compte tenu de vos propos.rnrnIl apparaît à l'employeur que votre profil n'est pas retenu pour l'emploi vacant.